

Extrait de nos conditions de location :

Chers clients ,

**Votre sécurité ainsi que votre confort sont nos préoccupations journalières.
Nous vous remercions pour votre confiance et nous vous souhaitons d'ores et déjà
Bonne route et bonnes vacances.**

- ✂ Le kilométrage est gratuit et illimité. Le produit pour le WC chimique ainsi que votre consommation de gaz sont également gratuits. Les véhicules sont neufs et de tout confort, Moteur Turbo Diesel 2.3L ou 2.8L selon le modèle. Les équipements et accessoires sont tels que décrits au verso et inclus dans le prix de la location.
- ✂ Le permis de conduire de catégorie B suffit pour la conduite de tous nos motor-homes. Le conducteur ainsi que ses autorisés sont âgés de 26 ans minimum. Ils répondent et attestent sur l'honneur aux critères de bon conducteur de « Fortis AG », dérogation sur demande. Le permis de conduire est valable en Belgique depuis plus d'un an. Seul le responsable signataire du contrat de location est habilité à enlever le véhicule et s'oblige à le restituer personnellement. Le non respect de ces dispositions par le locataire autorise By Location sprl à l'annulation pure et simple de la réservation et ou de la location. Aucune restitution des acomptes et du montant de la location n'est entendue.
- ✂ Le véhicule que le locataire loue, et qui est désigné au recto du contrat de location est assuré en :
Responsabilité civile et bris de vitres, conformément aux dispositions légales, ainsi qu'en dégâts matériel avec une franchise par dégât et accident provisionnée par une caution de 1.200 euro.
Cette couverture de 1.200 Euro s'effectue par versement sur le compte bancaire de By Location sprl, au plus tard 5 jours ouvrables avant l'enlèvement du véhicule. Pour les destinations en dehors de la France de la Belgique et du Grand Duché du Luxembourg ainsi que pour les destinations de sports d'hiver, la couverture est portée à 1500 Euro.
Pour autant que le véhicule est restitué non abîmé, en date et heure, muni de tous ses accessoires et documents de bord, la caution précitée vous est restituée par versement bancaire dans les 8 jours ouvrés de la restitution.
- ✂ Une assistance avec rapatriement des passagers et du véhicule est incluse dans le contrat de location.
- ✂ A la réservation, il est loisible à notre aimable clientèle de souscrire une assurance annulation.(4,5% du montant total de la location).
- ✂ A l'enlèvement du véhicule, BY LOCATION s'assure que les pleins d'eau et de carburant sont faits. Le véhicule est mis à la disposition du preneur dans un parfait état de marche, de propreté et d'entretien mécanique. Le cas échéant, à défaut pour le loueur de retrouver ces états à la remise du véhicule, le ou les forfaits suivants sont portés à la charge du preneur locataire.
 - ✂ Nettoyage extérieur du véhicule et ou de ses équipements _____ 70 Euro Tvac.
 - ✂ Nettoyage intérieur du véhicule : _____ 80 Euro Tvac.
 - ✂ Mise à niveau du réservoir d'eau propre et ou, vidange du réservoir d'eau usagée et ou du wc chimique à cassette : _____ 60 Euro Tvac.
- ✂ Pour la restitution du véhicule par locataire, la mise à niveau maximale du réservoir de carburant reste dans tous les cas à sa charge. Cette mise à niveau s'effectue exclusivement dans l'une des stations service la plus proche du siège d'exploitation de BY LOCATION. Le justificatif d'acquiescement et l'état de la jauge à carburant faisant foi.
- ✂ Le lavage du véhicule par haute pression ou au car wash ainsi que l'utilisation de produits ou éponges abrasives sont strictement défendus.
- ✂ La location par semaine débute le vendredi à 16H00 pour se terminer le vendredi à 11H30.
Le week-end de location débute soit : du vendredi après midi pour se terminer le mardi soir.
du jeudi soir pour se terminer le lundi soir.
Néanmoins, en fonction des disponibilités, à la réservation, les heures de départ et de retour du véhicule font l'objet d'une convention particulière écrite.
- ✂ Le locataire qui néglige de restituer le véhicule aux date et heure convenues s'expose à des poursuites tant civiles que pénales. Le non respect de cette obligation entraînera la continuation de la location avec facturation aux conditions prévues au présent contrat. Le locataire sera tenu au paiement d'une indemnité forfaitaire de 30 Euro par demi-heure de retard entamée, avec un maximum de 250 Euro par jour de retard, le véhicule restant sous sa garde et sa responsabilité jusqu'à la bonne exécution des dispositions précitées.
La retenue éventuelle s'effectue sans recours du locataire sur le montant de la caution, et ceci hors frais et dégâts éventuels supplémentaires et ou non couverts..
- ✂ Le preneur s'interdit de sous louer le véhicule, de l'employer pour pousser ou remorquer un autre véhicule, de participer à des compétitions, de prendre des animaux domestiques, de coller des autocollants, de circuler en dehors des voies carrossables, de surcharger le véhicule et de ne le traiter de manière à porter préjudice au loueur et à sa compagnie d'assurance. Le véhicule loué ne pourra en aucun cas être utilisé par le locataire à des fins publicitaires. Fumer et utiliser une friteuse dans le véhicule sont strictement interdits.
- ✂ A la signature du contrat de location, un acompte de 50% du montant de la location, une copie recto-verso de votre carte d'identité et de votre permis de conduire sont demandés. L'acompte est payable par versement sur le compte bancaire de By Location sprl dans les 5 jours ouvrables à dater de la signature du contrat de location. Le solde est payable par versement bancaire au plus tard 30 jours avant le début de la période de location.
- ✂ Tout retard et ou omission de paiement entraîne la remise en location du véhicule, sans effet financier rétroactif en faveur du locataire, et autorise sans dédit By Location sprl à la retenue totale des acomptes versés par le locataire. Seule la date de réception des montants versés sur le compte de By Location sprl est prise en considération. Les conditions de location s'entendent en Euro, la TVA de 21% est comprise dans les prix.